

DÉLIBÉRATIONS

N° 2021/067/4.1

Feuillet n° 073

Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes
du Terrassonnais en Périgord
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil vingt et un, le 31 mars, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de convocation : 24 Mars 2021

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	50
Votants :	50
Pour :	50
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Sylviane GRANDCHAMP, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUOI, Patricia FLAGEAT, Patrick GAGNEPAIN, Stéphane ROUDIER, Jean-Michel LAGORSE, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jean-Louis PUJOLS, Élodie REBEYROL, Nicolas DJERBI, Roland MOULINIER, Sébastien LUNEAU, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Marie-Claire BOULINGUEZ, Bernard DURAND, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Dominique BOUSQUET, Jean BOUSQUET, Coralie DAUBISSE, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Fabien JAUBERT, Claudine LIARSOU, Sabine MALARD, Maud MANIERE, Jean-Yves VERGNE, Caroline VIEIRA, Jean-Luc BLANCHARD, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Suppléant : Patrick LEFEBVRE représente Gérard MERCIER, Patrick BONIN représente Patrick DELAUGEAS.

Excusés : Didier CLERJOUX donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Dominique DURUY donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Josiane LEVISKI donne pouvoir à Jean-Luc BLANCHARD, Gérard MERCIER, Jacques MIGNOT, Daniel BOUTOT, Olivier ROUZIER, Alexandra DUMAS, Claude SAUTIER donne pouvoir à Bertrand CAGNIART, Edmond Claude DELPY, Marc CHAPON, Mattia TRENTMONT, Jean-Michel LAGORSE, Roger LAROUQUIE donne pouvoir à Bernard BEAUDRY.

SECRÉTAIRE : M. Bertrand CAGNIART

OBJET : CREATION DE POSTES ET MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil communautaire de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Compte tenu de la proposition budgétaire 2021, du débat d'orientations budgétaires et des projets cours, il est proposé de créer les postes traduisant le vote du budget 2021 et d'arrêter le tableau des effectifs.

AR PREFECTURE

024-200041150-20210331-DE2021067-DE
Regu le 13/04/2021

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- **De créer** à compter du 1^{er} avril 2021 :
 - Un poste d'agent accueil contractuel à raison de 25 H/semaine sous la forme d'un emploi aidé (CC/CIAS)
 - Un poste administratif (½ temps comptabilité assainissement / ½ temps administration générale)
 - Un poste d'Attaché Hors Classe à temps complet pour nomination qui entrainera la suppression d'un grade d'attaché principal
- **De modifier** le tableau des effectifs à compter du 01/04/2021 pour intégrer les évolutions présentées comme suit :

grades des agents	catégorie	effectif budgétaire	effectif pourvu	Equivalent Temps Plein	Création au 1 ^{er} avril (Délib du 31 mars 2021)
FILIERE ADMINISTRATIF					
Attaché Hors classe	A	1	dont 1 détachement EF DGS	1	x
Dgs	A	1	1	1	
Attaché principal	A	2	2 (dont 1 détachement EF DGS)	2	
Attaché	A	1	1	1	
Chargés de mission (CDD) Urbanisme + Economie	A	2	2	1,9	
Chef de projet PVD (CDD) –création 1er mai 2021	A	1		1	
Rédacteur	B	1		1	
Adjoint Adm ppal 1ère classe	C	1	1	0,6	
Adjoint Adm ppal 2ème classe	C	1	1	0,43	
Adjoint Adm ppal	C				X
Agent contractuel	C	1	1	0,5	
Agent d'accueil (contractuel)	C	1		0,71	X
FILIERE TECHNIQUE					
Technicien Principal 1° classe	B	3	3	3	
Agent de maitrise principal	C	1	1	1	
Agent de maitrise	C	1		1	
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	C	1	1	1	
		1	1	0,85	
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	1	1	1	
		1	1	0,85	
Agent technique contractuel (CAE)	C	1	1	0,64	

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
 Au registre sont les signatures.
 Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
 le 08/04/2021

Le Président,
 Dominique BOUSQUET.

